



Vous êtes en situation de handicap ?

Le CFA vous accompagne dans votre parcours de formation

Aménagements au CFA

Accompagnement & aménagements en entreprise

Aménagements des examens

L'accueil et le suivi de chaque apprenant en situation de handicap sont organisés au CFA dans le cadre d'une démarche régionale en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Conditions d'éligibilité

Toute personne en situation de handicap peut signer un contrat d'apprentissage **sans limite d'âge**.

Pour bénéficier de l'adaptation des modalités de votre formation vous devez bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et les titulaires de la carte d'Invalidité sont également éligibles.

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Vous devez en faire la demande auprès de la Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH)

Adaptation des parcours

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié de l'apprenant reconnu travailleur handicapé. En coordination avec les équipes pédagogiques et les maîtres d'apprentissage, le référent handicap :

- Implique les familles,
- Mobilise les partenaires de parcours (éducateurs, ...)
- Accompagne l'apprenant dans ses démarches administratives,
- Assure la mise en place de compensations, d'accompagnements ou de financements spécifiques





Dès la signature de votre contrat d'apprentissage votre parcours peut être mis en œuvre. La RQTH vous apportera :



Des aménagements au CFA

- Aménagement d'emploi du temps
- Adaptation des supports de cours
- Aides techniques ou humaine
- Soutien pédagogique personnalisé
- Entretiens réguliers de suivi de la formation



Un accompagnement et des aménagements en entreprise

- Accès à l'apprentissage sans limite d'âge
- Possibilité d'allongement de la durée du contrat d'apprentissage
- Diagnostic pour la mobilisation des aides
- Financement de matériel spécifique
- Aides financières pour l'apprenti et l'employeur...



Des aménagements des examens

- Temps majoré
- Prêt de matériel
- Salle individuelle
- Lecture du sujet
- Aide à la prise de notes
- Sujets adaptés...

Contactez-nous !

Myrtha Bazine, Référent handicap
CFA des Métiers – 16 Avenue Henry Deluc - 24750 BOULAZAC

05 53 02 44 70
m.bazine@cm24.fr

www.cfa-artisanat24.fr

